

*Initiatives ministérielles*

savais pas que les députés de l'Île étaient si puissants, mais ils le sont sans doute.

On a effectué neuf études socio-économiques, quatre études sur les vents. On pourrait peut-être demander au député de Skeena qu'il en fasse une autre. Dix études portaient sur les éléments terrestres et 23 sur des sujets divers. Ces études ont été menées par des organismes de haut calibre comme le Conseil économique des provinces de l'Atlantique, le Centre géoscientifique de l'Atlantique, Coles Associates Ltd., Environnement Canada, Geo Consulting Engineers, etc.

L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard n'est ni idiot ni empoté. Il comprenait très bien que sa première responsabilité était de protéger les intérêts des habitants de l'île lorsqu'il était en poste. Il a défini ce qu'il a qualifié de «dix commandements», c'est-à-dire les dix questions qui demeuraient en suspens, même après le référendum, et auxquelles il devrait répondre avant de se lancer dans la construction du raccordement.

Le premier ministre McKenna du Nouveau-Brunswick s'intéresse aussi à ce dossier. Le détroit de Northumberland touche autant les côtes de sa province. On a donc effectué toutes ces études. L'ancien premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard, l'actuelle première ministre de l'île, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, le ministre des Travaux publics, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, les ministériels d'en face, tout le monde, en fait, s'entend pour dire qu'à ce stade-ci, on devrait entreprendre la construction d'un raccordement permanent ou d'un pont pour relier l'Île-du-Prince-Édouard au continent.

Les Néo-Démocrates ne cessent de nous dire que toutes les études qui ont été effectuées laissent à désirer. Ils veulent étudier ce projet à n'en plus finir. Leur position ressemble à celle du groupe Friends of the Island. Les intéressés sont intervenus à maintes reprises et se sont plaints du fait que ce projet de loi allait détruire le secteur de la pêche. Ils ont affirmé qu'il allait entraîner une catastrophe écologique et qu'il fallait procéder à davantage d'études.

On a donc effectué ces études qui ont montré qu'ils avaient tort. Ils ont alors enfourché un nouveau cheval de bataille et déclaré que les glaces allaient être le principal problème. Les études effectuées à ce sujet ont permis de voir qu'il n'en était rien. Ils ont trouvé alors un autre problème possible et décidé de s'adresser à la Cour fédérale pour empêcher qu'on donne suite à ce projet. S'ils s'appuyaient sur un ensemble solide de principes environnementaux pour s'opposer à ce projet, j'aurais davantage de respect pour eux. Je respecte en effet le droit des gens d'être d'avis contraire.

Je cite en l'occurrence un discours d'un de mes collègues; il est question du fait que lorsqu'ils se sont aperçus qu'on avait bel et bien respecté les dix conditions—les «dix commandements» comme on les appelait—posées par le premier ministre de l'Île-du-Prince-Édouard pour souscrire à ce projet, les membres du groupe Friends of the Island ont alors parlé du problème des glaces. Lorsque le rapport sur la question a été publié et on a appris qu'il n'y avait aucun problème, lorsqu'un groupe d'experts internationaux en la matière a réduit à néant la théorie selon laquelle les glaces allaient poser un problème à cause de la structure du pont, les intéressés ont laissé tomber cette objection et ils ont trouvé un nouvel argument.

• (1225)

On a demandé aux membres du groupe Friends of the Island s'ils cesseraient de s'opposer à ce projet au cas où, dans le cadre d'un second plébiscite, les gens se seraient prononcés à nouveau en faveur de ce pont. Le porte-parole du groupe, Cathy Edwards, a déclaré qu'ils continueraient de soulever des objections même si les gens de l'Île-du-Prince-Édouard se prononçaient à nouveau en faveur d'un raccordement permanent, à la poursuite du projet, dans le cadre d'un autre plébiscite.

Les Néo-Démocrates sont peut-être dans la même situation. Ils ne veulent pas entendre parler des faits. Ils ne veulent pas comprendre fondamentalement la question de la péréquation au Canada. Penchons-nous sur le noeud de toute cette affaire. Le NPD n'a pas de députés dans la région d'Atlantique au niveau fédéral et ce, pour des bonnes raisons. À cause des activités qu'il a décidé d'entreprendre pour s'opposer à ce projet de loi, le Nouveau Parti démocratique s'est probablement aliéné plus d'éventuels partisans que nous n'aurions pu le faire de ce côté-ci de la Chambre en voulant faciliter son adoption.

Les Néo-Démocrates refusent de croire que l'infrastructure des transports est absolument nécessaire. C'est une condition préalable du développement économique. Pourquoi nous, les habitants du Canada atlantique et surtout de l'Île-du-Prince-Édouard, n'aurions-nous pas droit à des voies de communication modernes, efficaces et écologiques pour nous rendre dans l'île? Pourquoi donc? Nous avons attendu beaucoup trop longtemps les éléments indispensables à notre développement économique et nous en avons assez de toujours supplier le gouvernement fédéral pour obtenir des prestations d'aide sociale. Nous préférons verser des impôts plutôt que d'en bénéficier, c'est pourquoi il faut aller de l'avant avec des projets comme celui du lien fixe, après avoir effectué les études qui s'imposent évidemment et, compte tenu